



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU **RÈGLEMENT #272-2022** MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS #223-2014

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester,

QUE le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 7 mars 2022 le règlement 272-2022.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, aux heures habituelles d'ouverture, ou sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-nazaire.ca

Joanie Bolduc Pelchat

Directrice générale et greffière-trésorière

Donné à Saint-Nazaire, le 14 mars 2022